



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



Comité de suivi interfonds des programmes européens de la Région Nouvelle-Aquitaine 2014-2020

Visio conférence
Jeudi 29 avril 2021
10h

Décisions et avis du Comité de suivi

Le Comité de suivi des programmes européens 2014-2020 en Nouvelle-Aquitaine s'est réuni le 29 avril 2021 en visio-conférence, sous la présidence de M. Alain Rousset, Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine.

Le Comité de suivi a été consulté sur les propositions suivantes :

Programmes opérationnels 2014-2020 FEDER-FSE Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes :

- Examen des modifications relatives aux crédits supplémentaires alloués au titre de l'initiative REACT-UE.

Ces modifications ont été détaillées dans les notes et annexes présentées le 19 avril 2021 aux partenaires ainsi que dans le diaporama diffusé en séance.

Les réponses de l'Autorité de gestion aux remarques/questions exprimées par le partenariat préalablement à la réunion du Comité de suivi figurent en annexe. Les observations formulées en séance par le partenariat ont fait l'objet d'une réponse directe de la part de l'autorité de gestion.

Le Comité de suivi émet un **avis favorable** sur l'ensemble des propositions de modifications des 3 programmes opérationnels (PO Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes), telles qu'elles ont été soumises aux partenaires le 19 avril 2021.

A noter : la date d'éligibilité des dépenses pour des opérations soutenues au titre de l'objectif thématique REACT/Axes REACT est fixée rétroactivement au 1er février 2020.

Le dépôt des dossiers de demande de subvention s'effectuera au fil de l'eau. Le Comité de suivi sera informé ultérieurement de la date à partir de laquelle ces demandes pourront être déposées dans « Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine » de l'Autorité de gestion.

Programmes de développement rural PDR FEADER Aquitaine – Poitou-Charentes –

Limousin :

En complément de la modification des trois Programmes de Développement Rural (PDR) soumise à la consultation du Comité de suivi le 30 mars 2021, le Comité de suivi a de nouveau été consulté sur les modifications complémentaires suivantes :

- opération **6.4 - Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles** (Instrument financier de garantie Alter'Na) : prise en compte des activités de production d'énergies renouvelables à des fins de revente ;
- opération **19.1 - Soutien à la préparation des stratégies locales de développement** : adaptation des démarches préparatoires à la stratégie locale de développement pour 2023-2027 dans une approche multi-fonds ;
- opération **4.1.1 - Plan de modernisation des élevages** : augmentation du taux d'aide publique pour les projets relevant de la filière palmipède.

Aucune remarque n'ayant été formulée, le Comité de suivi émet un **avis favorable** sur ces propositions de modifications complémentaires des 3 programmes de développement rural (PDR FEADER Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes).

Information du Comité de suivi

Programme opérationnel 2014-2020 FEDER-FSE Poitou-Charentes :

Le Programme Opérationnel FEDER-FSE Poitou-Charentes 2014-2020 dispose d'une enveloppe FEDER de 222.97 M€. A ce jour, 575 dossiers ont été programmés pour un montant total de 210.32 M€ et plus de 25 dossiers sont déposés pour un montant total FEDER sollicité de 15.68 M€.

Du fait de cette très forte dynamique de programmation et des nombreuses sollicitations, l'Autorité de gestion propose de **suspendre, à partir du 3 mai 2021, le dépôt de nouveaux dossiers** (dossiers qui n'ont pas fait l'objet de demande préalable) relevant des **axes 1 à 5 du Programme Opérationnel Poitou-Charentes 2014-2020** (hors projets retenus au titre des Investissements Territoriaux Intégrés).

Aucune remarque n'a été formulée sur cette proposition.